



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 92744

Texte de la question

Mme Ericka Bareigts attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la ruralité ultramarine. En effet, dans son discours du 13 mars 2015 au conseil interministériel de la ruralité, le Premier ministre évoquait les pistes relatives au développement et au maintien de l'implantation de services publics dans le monde rural. Notamment, il évoquait la création de maisons de services publics, potentiellement hébergées par les services de la Poste, et de services publics itinérants. Si ces solutions sont enthousiasmantes pour le monde rural hexagonal, elles paraissent difficilement transposables dans certains territoires ultramarins. En effet, aussi bien le cirque de Mafate à La Réunion où le courrier est livré par hélicoptère tant le cirque est isolé que les villages de l'intérieur guyanais qui ne sont atteignables que par le fleuve, ne semblent pas être des territoires appropriés pour le déploiement de ces solutions. C'est pourquoi elle lui demande quelles solutions sont envisagées pour le maintien de services publics accessibles dans ces territoires ultramarins ultra-isolés.

Données clés

Auteur : [Mme Ericka Bareigts](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92744

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Logement et habitat durable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2016](#), page 932

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)